

[Accueil](#)

[Histoire](#)

[Architecture](#)

[Etablissements culturels et de loisirs](#)

La salle des fêtes

La salle des fêtes

En 1892, un arrêté municipal ouvre un concours en vue de la construction sur l'emplacement de l'ancien abattoir (construit entre 1830 et 1832) d'une école primaire, d'une Ecole Primaire Supérieure et d'une salle de réunion (salle des fêtes). La Salle des fêtes et l'E.P.S., projet de l'architecte Calinaud, bénéficie à l'époque des techniques de construction les plus avancées : procédé du béton armé. En 1903, la solidité des sols des planchers en béton de la salle des fêtes est vérifiée. A partir de 1904, la façade est parée d'une horloge.

L'école des quais et l'Ecole Primaire Supérieure sont inaugurées en 1902. L'E.P.S. des garçons ouvre en 1903 et celle des filles en 1912. Le bâtiment comprenait une cour intérieure. Côté rue de la Comédie (rue Auguste Nayel), à l'étage supérieur, était installé un amphithéâtre pour les cours de physique, de chimie et de manipulations en électricité. Les salles de classe occupaient les étages inférieurs. Les élèves entraient par la rue de la Comédie. La partie Salle des Fêtes avec son entrée donnant sur le cours des Quais ne représentait que l'aile gauche du quadrilatère rue de la Patrie. A droite du bâtiment, côté rue François Le

Mazois, se trouvait l'annexe de l'Ecole Primaire Supérieure qui abritait les ateliers. En 1921, une école d'Hydrographe ouvre ses portes.

La Salle des fêtes est officiellement inaugurée à l'occasion de la distribution des prix de vertu de toutes les écoles de la Ville, le 1^{er} octobre 1905. Les travaux d'aménagements intérieurs n'ont pas permis sa mise en service avant cette année là.

Avant l'évacuation de février 1943 et pendant quelques mois, l'EPS des filles ayant été réquisitionnée, celle des garçons leur était prêtée tous les après-midi. Durant l'occupation, un blockhaus en élévation est construit par les Allemands à l'angle de la rue de la Comédie et de la rue Paul Bert.

Au sortir de la guerre, la Salle des fêtes n'étant que partiellement détruite, l'administration municipale s'installe dans l'aile droite du bâtiment, là où se trouve, avant guerre, l'Ecole Primaire Supérieure. Elle reste dans ce bâtiment du 1^{er} septembre 1945 au 30 juin 1960. Les anciens ateliers du premier étage sont transformés en salles de réunion et de spectacles. Une école d'hydrographie fonctionne rue François Le Mazois. L'aile gauche tient lieu de salle des fêtes comme avant guerre jusqu'à l'inauguration du Palais des Congrès le 7 septembre 1968. De plus, une baraque est installée dans la cour pour abriter le service de logement de la mairie, puis l'inspection du travail.

Le 14 avril 1956, la municipalité vote un projet de réparation de la Salle des fêtes (dispositions approuvées par le Préfet le 9 mai suivant). Cependant, le 9 juin, pour des raisons de disproportion financière, la remise en état de l'édifice se réduit aux retouches les plus urgentes qu'impose la sécurité. Le Conseil autorise alors l'étude d'un programme de remplacement.

Aussi, le 7 septembre 1957, la Ville choisit un terrain, pour un ensemble englobant alors un théâtre, une nouvelle salle des fêtes, une école nationale de musique, un aquarium et un laboratoire de

recherche d'Institut national des pêches. La Salle des fêtes occupera la partie comblée du bassin à flot. Suite à un accord notifié le 21 octobre, la construction de la Salle des fêtes revient à MM. Conan et Millot.

Pour des raisons de commodité et après accord entre les architectes, c'est finalement M. Ouvré qui gère la Salle des fêtes (palais des congrès) , avec l'accord de la Ville le 27 mai 1961. Le projet estimatif est voté le 9 décembre, le projet définitif le 4 mai 1963. Les aménagements intérieurs, la décoration et le devis-programme sont approuvés le 24 novembre 1967. La nouvelle *salle des fêtes* dont l'achèvement était prévu fin avril, est inaugurée le 7 septembre 1968, à l'occasion du bal de bienfaisance, organisé par le Comité des Œuvres Sociales de la Mairie de Lorient sous la présidence d'Yves Allainmat en présence notamment du conseil municipal au complet.

La démolition de l'ancienne salle des fêtes et des ruines attenantes est confiée, par une délibération du conseil municipal du 6 mars 1969, à l'entreprise Genetay de Plouay.